

N° 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement)

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-19, Loi modifiant la Loi sur les petits prêts (Annonces), l'honorable député d'Assiniboia (M. Argue) demande que ledit ordre soit réservé.

Sur quoi, l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) fait appel au Règlement, déclarant que, si l'étude n'en était pas abordée, le bill devrait perdre son rang au *Feuilleton*.

M. l'ORATEUR: Selon mon interprétation du Règlement, à moins que le gouvernement ne demande que l'examen du bill soit reporté à plus tard, il tombe automatiquement à la fin de la liste. Dans le cas qui nous occupe, on a cru dans le passé que le gouvernement avait demandé que la mesure soit réservée. Je le demande expressément maintenant, vu que la question a été soulevée.

Vu l'absence de toute demande, de la part du gouvernement, qui permettrait de réserver ledit ordre;